



l'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun

LE RECOURS CONTRE TIERS

Présentation par Emmanuelle et Agnès
RCT - CPAM de Haute-Saône



01
LES ENJEUX

02
LE DISCOURS

03
LE PLAN DE COMMUNICATION

01

LES ENJEUX

LES ENJEUX

- Démarche obligatoire peu connue
- Permet de récupérer auprès du responsable d'un accident (ou son assureur) les dépenses de santé engagées.

En France, cela représente près d'un milliard d'euros !



LES ENJEUX

C'est un geste citoyen qui contribue à préserver et à sauvegarder notre système de santé.
Malgré cette obligation, de nombreux accidents échappent encore au dispositif.

A photograph of a hammer positioned above a piggy bank, ready to strike it. The piggy bank is white with a surprised facial expression. The background is a solid light blue color.

→ Les CPAM de Franche-Comté se mobilisent pour sensibiliser les assurés aux enjeux et les accompagner dans leurs déclarations.

EN RÉGION

Pour la Franche-Comté :

- Doubs : 8 274 116 €
- Jura : 2 518 682 €
- Territoire de Belfort : 1 797 864 €
- Haute Saône : 2 755 743 €

Soit pour la Franche-Comté plus de :
15 300 000 €, ce qui représente une hausse
globale de 17,6 % par rapport à 2020.

6110 signalements reçus (4 cpam),
soit une hausse de 15,50 % par rapport
à 2020.



Le rythme d'avant Covid n'est pas encore tout à fait rattrapé, nous avons 6513 signalement en 2019.

EN RÉGION

Pour la Bourgogne :

- Côte d'Or : 5 497 000 €
- Yonne : 4 751 000 €
- Nièvre : 2 497 000 €
- Saône-et-Loire : 6 480 000 €

Soit un total sur la **Bourgogne** de plus de :
19 000 000 €, ce qui représente une hausse globale par rapport à 2020.

8485 signalements (4 cpam), soit une hausse de 15 % par rapport à 2020.

Nous retrouvons le rythme d'avant COVID, puisque nous avons 8754 signalements en 2019.



LES TYPES D'ACCIDENTS

ACCIDENTS DOMESTIQUES OU SCOLAIRES



Accident domestique d'un enfant suite au défaut de surveillance de sa nounou.

Accident scolaire causé par un autre enfant.



ACCIDENTS DE LA CIRCULATION



Accident impliquant deux véhicules motorisés.

Accident impliquant des passagers d'un bus (l'un chute, l'autre se cogne à la suite d'un freinage brusque).



Accident impliquant un deux-roues et un piéton.

LES TYPES D'ACCIDENTS

ACCIDENTS CAUSÉS PAR UN ANIMAL



Morsure causée par le chien d'un tiers.

Accident causé par un animal échappé d'une exploitation agricole (vache, cheval...).



ACCIDENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS



Accident de chasse impliquant deux personnes.

Blessure causée par un adversaire (lors d'un match de football, par exemple).



LES TYPES

ACCIDENTS CAUSÉS PAR UN PRODUIT DÉFECTUEUX



Blessure ou lésion causée par un produit défectueux (prothèse, médicament).

Intoxication alimentaire.



Blessure ou lésion causée par un appareil défectueux.

ACCIDENTS IMPLIQUANT UNE ENTREPRISE OU UNE ADMINISTRATION



Chute dans un lieu public causée par l'absence de signalement d'un danger (sol glissant d'un magasin...).

Infection nosocomiale ou erreur médicale.

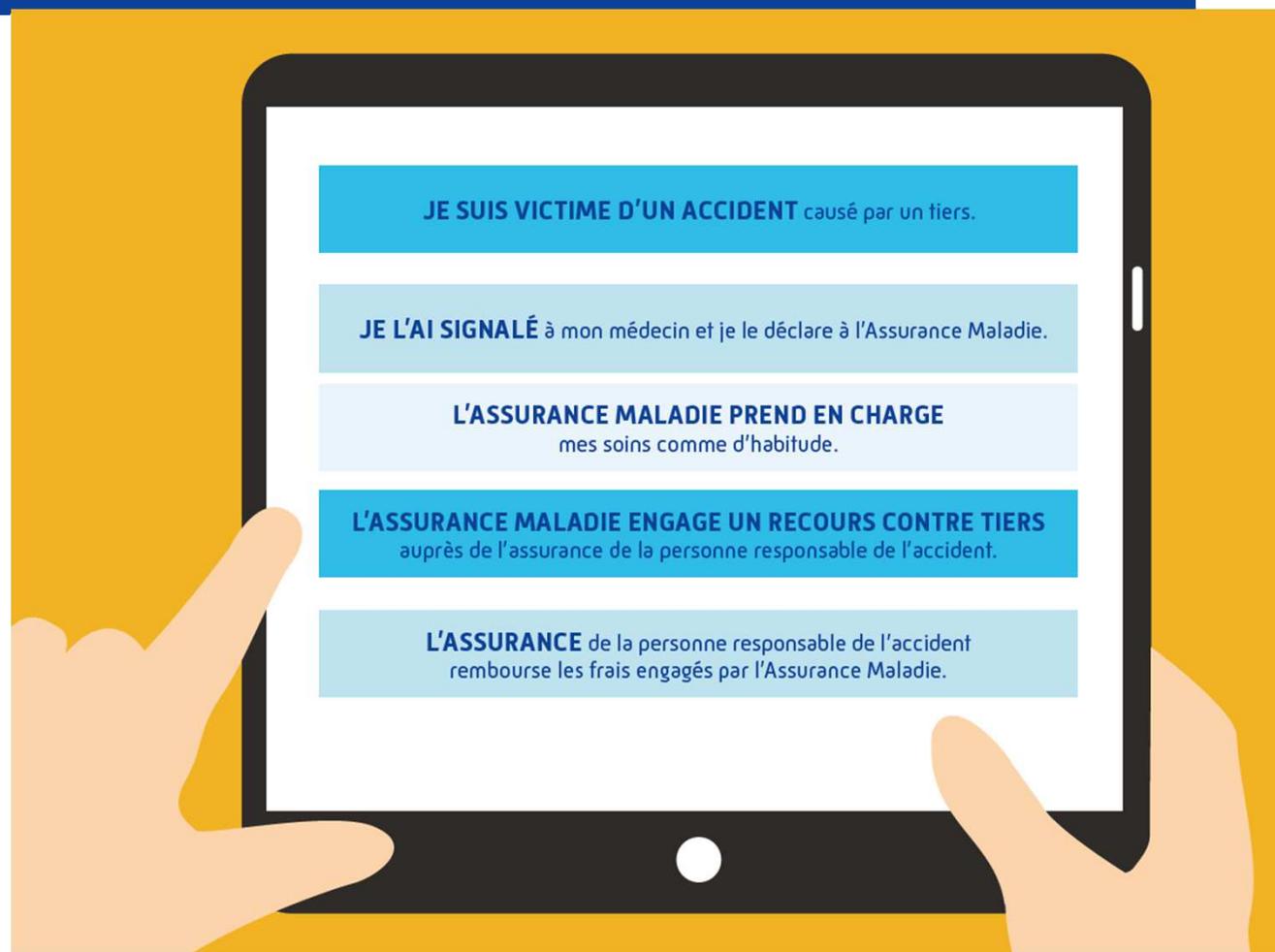


Accident sur la voie publique causé par un défaut d'entretien de la chaussée.

02

LE DISCOURS

LE DISCOURS



COMMENT DÉCLARER ?

POUR DÉCLARER VOTRE ACCIDENT, C'EST SIMPLE :



Depuis votre compte ameli
(rubrique « Mes démarches »)



Sur le site
onmablesse.fr



Par téléphone au

3646

**Service gratuit
+ prix appel**



Par courrier,
en téléchargeant le modèle de
déclaration sur ameli.fr

COMMENT DÉCLARER ?

Sur le site onmablesse.fr

The screenshot displays the 'l'Assurance Maladie' website interface. At the top, the logo for 'SÉCURITÉ SOCIALE l'Assurance Maladie' is visible with the tagline 'Agir ensemble, protéger chacun'. Below the logo, there are navigation links: 'Qui êtes-vous ?' and 'Déclarer en ligne'. The main content area features a blue header with the text 'Questionnaire Accident' and the subtitle 'Je déclare mon accident causé par un tiers...'. The form is titled '1) Identification' and contains the following fields:

- Identification de l'assuré**
 - Nom* [input field]
 - Prénom* [input field]
 - N° sécurité sociale* [input field]
 - Date de naissance* [input field]
 - Adresse* [input field]
 - Code postal, commune* [input field]
 - Téléphone* [input field]
 - Email* [input field]
- CMUC**
 - Bénéficiaire de la CMUC ? Oui Non
- Travailleur indépendant**
 - Êtes-vous travailleur indépendant ? Oui Non

At the bottom right of the form, there is a progress indicator '1/5' and a right-pointing arrow.

COMMENT DÉCLARER ?

Compte ameli

Sur le compte ameli.fr



Accueil

Mes paiements

Mes démarches

EFFECTUER UNE DÉMARCHE

- Commander une carte Vitale
- Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- Déclarer la perte ou le vol de carte Vitale
- Déclarer un accident causé par un tiers
- Faire une demande de Complémentaire santé solidaire
- Demander le remboursement d'un transport personnel
- Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent
- Demander une pension d'invalidité
- Faire ou révoquer une procuration en ligne

TÉLÉCHARGER

- Attestation de d
- Attestation de p
- Mes relevés mer
- Relevé fiscal

DÉCLARER UN CHAN

- Changement d'a
- Déclaration du n
- Modifier mes co
- Changement de

COMMENT DÉCLARER ?

Par courrier avec le formulaire sur ameli.fr

ASSURÉ PROFESSIONNEL DE SANTÉ

ASSURÉ PROFESSIONNEL DE SANTÉ



l'Assurance Maladie

ameli.fr

COMMENT DÉCLARER ?

ACTUAL

Si vous êtes victime d'un dommage corporel, vous avez plusieurs possibilités pour cela,

- soit en quelques clics directement sur [le site ameli.fr](http://ameli.fr) en tant que victime, peut s'identifier par :
 - les circonstances de l'accident
 - la nature et les parties lésées
- soit par téléphone, gratuitement + prix appel
- soit par courrier, à suivre le [modèle de déclaration](#)

À noter : votre caisse de retraite vous fournira les renseignements complémentaires nécessaires.

Pensez également à informer votre médecin (pharmacien, kinésithérapeute, etc.) et cocheront la case « Accidents » lors de votre date de l'accident.

cerfa
n° 15263*01

DECLARATION D'UN DOMMAGE CORPOREL CAUSE PAR UN TIERS



(Articles L 376-1 et L 454-1 du Code de la sécurité sociale - Article 15 de la Loi n° 85-677 du 5 juillet 1985)

Si vous avez été victime d'un dommage corporel causé par un tiers, merci de compléter ce questionnaire et de l'adresser à votre organisme d'assurance maladie.

Cochez la case désignant votre organisme de rattachement : CPAM MSA RSI

Autre précisez :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSURE(E) SOCIAL(E)

L'assuré(e)

Nom et prénom :

(Nom de naissance (de famille) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

Adresse : Code postal :

Numéro de sécurité sociale :

Tél. domicile : Tél. portable :

Adresse mail :

Indiquez le nom de votre organisme complémentaire santé (mutuelle...) :

Bénéficiez-vous de la CMUC ? non oui

La victime (à compléter si la victime n'est pas l'assuré(e) social(e))

Nom et prénom :

(Nom de naissance (de famille) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

Date de naissance : Lien avec l'assuré(e) :

Indiquez le nom de votre organisme complémentaire santé (mutuelle...) :

Bénéficiez-vous de la CMUC ? non oui

CONSEQUENCES MEDICALES

• Passage aux Urgences Date : • Hospitalisation

Période d'hospitalisation : du au Service :

Période d'hospitalisation : du au Service :

Nom(s) et adresse(s) de(s) l'établissement(s) :

• Soins : au cabinet du médecin ou à domicile dans un établissement hospitalier

Les soins sont-ils terminés ? oui non - si oui, date de guérison ou de consolidation :

• Arrêt de travail à compter du toujours en cours

CIRCONSTANCES DES FAITS

Cochez la (les) case(s) correspondant à votre situation

• Date des faits : Heure :

• Lieu des faits - Adresse : Code postal :

Domicile Trajet domicile/travail Travail Ecole* Salle de sport, stade, piscine*... Magasin* Voie publique

Lieu des loisirs ou des vacances* Etablissement de santé* Autre précisez :

*Précisez le nom de la structure :

• Origine du dommage

Circulation Mauvais état de la voirie Travaux non signalés Accident médical

Activité scolaire Domestique Activité sportive Loisirs Chasse Animal

Coups et blessures volontaires

Autres précisez :

• Détails des circonstances de l'accident :

03

LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION

LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Objectifs de com :

- **développer et renforcer la notoriété du RCT** auprès de l'ensemble de la population et d'expliquer son fonctionnement afin d'encourager son utilisation à chaque fois que ceci est possible ;
- informer **les médias**, et à travers eux le public (assurés tout comme professionnels de santé), sur l'intérêt de cette démarche obligatoire pour la caisse d'assurance maladie sans tomber dans un registre culpabilisant

Message :

- Pourquoi déclarer mon accident ?
- Quand déclarer mon accident ?
- Comment déclarer mon accident ?

LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION

En interne :

- 4 webinaires pour les agents CPAM
- Des pieds de mail à disposition

En externe :

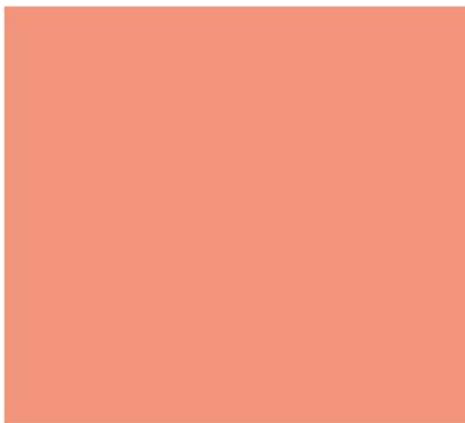
- Encarts sur les décomptes papier des assurés
- Posts sur les réseaux sociaux (twitter, linkedin)
- Article dans les lettres aux partenaires / lettres aux PS / journaux municipaux
- Affiches et flyers dans les établissements, chez les professionnels de santé, dans les tribunaux...



LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Dans la presse :

- Encarts dans certains médias
- Communiqué de presse à paraître
- Emissions sur France Bleu Besançon et Belfort
- Spots radio sur Virgin radio (25 et 70)



LE RECOURS CONTRE TIERS, UN RÉFLEXE CITOYEN



? LE RECOURS CONTRE UN TIERS, C'EST QUOI ?

Dès qu'un tiers (particulier, entreprise, administration, établissement de santé...) est responsable d'un accident, causé volontairement ou non, l'Assurance Maladie est autorisée à réclamer au responsable ou à son assureur les indemnités qu'elle a versées.

La mise en place d'un Recours Contre Tiers est seulement possible grâce au signalement (ou déclaration) de la victime de l'accident.

👤 QUEL EST VOTRE RÔLE ?

Vous interrogez votre patient sur l'origine de l'accident afin de savoir si la responsabilité d'un tiers peut être engagée.

Dans l'affirmative ou au moindre doute, vous avez simplement à signaler le dommage de l'assuré à l'Assurance Maladie en cochant sur la feuille de soins papier ou électronique la case « Accident causé par un tiers » et en précisant la date de l'accident sur la feuille de soins, dans la partie « Conditions de prise en charge des soins » ou « Conditions de prise en charge des actes ».

➤ « L'enjeu financier est important. La démarche permet de récupérer, en France, près d'un milliard d'euros chaque année. »

LES CHIFFRES



924
MILLIONS D'EUROS

ont été récupérés
par l'Assurance Maladie
grâce à l'activité Recours
Contre Tiers en 2019.



PLUS DE
500 000
DOSSIERS

à fin 2020 sont en cours
de gestion par
les organismes sociaux.



73 %
DES DOSSIERS
RECOURS
CONTRE TIERS

sont des accidents
de la circulation.

En application des articles L376-1 (branche assurance maladie) et L454-1 (branche accidents du travail) du code de la sécurité sociale.

QUIZZ

QUESTIONS RÉPONSES

MERCI !